

# PLAN VÉLO

## AMÉNAGEMENT D'UN PONT CADRE SOUS LA RD 53 POUR LA SÉCURISATION DE LA VOIE VERTE AU NIVEAU DU PONT RAYMOND BRULÉ À BOURGVALLÉES



Le Département de la Manche a confirmé sa volonté de s'inscrire dans un plan vélo ambitieux par le vote en session du 23 septembre 2022 du projet d'accélération du plan vélo. Ce plan regroupe l'ensemble des actions des politiques départementales concourant à l'accroissement de la pratique de la part modale du vélo dans les déplacements, tous usages confondus,

touristiques, quotidiens, de loisirs et sportifs.

Parmi les priorités identifiées dans le plan vélo, figure le besoin de moderniser et de sécuriser le réseau de voies vertes existantes. La traversée par la voie verte reliant Pont-Farcy à Saint-Fromond se faisant jusqu'alors à niveau de la RD 53, dans des conditions de visibilité ne répondant pas au standard de sécurité, le Département a réalisé des travaux consistant à aménager un pont cadre sous la route.

### UN ITINÉRAIRE POPULAIRE INSCRIT DANS DEUX VÉLOROUTES

La section de voie verte reliant Pont-Farcy à Saint-Fromond est très populaire en raison de son inscription dans deux véloroutes importantes (la vélomaritime dont la portée est européenne (Ev4) et la vélowestnormandy), de son usage pour les loisirs et de sa proximité avec des pôles d'emploi importants (Condé-sur-Vire et Saint-Lô), propice à la pratique du vélotaf. Un comptage situé quelques kilomètres plus au sud fait état de plus de 40 000 passages par an (50 % cyclistes – 50 % piétons).

La forte fréquentation, le trafic automobile sur la RD 53 (2 900 véhicules/jour) et le positionnement de la voie verte à un niveau inférieur à celui de la chaussée, ont conduit le Département à choisir d'aménager un pont cadre sous la route. Cette option était à la fois

la plus sécurisée et la plus adaptée dans ce contexte.



### RÉALISATION D'UN PONT DE 15 MÈTRES ET D'UNE OPÉRATION PLUS GLOBALE

L'ouvrage a une longueur de 15 m, une largeur de 3 m et une hauteur utile de 2,5 m et est raccordé à la voie verte par des rampes d'environ 25 m de part et d'autre et dont les

pentons ont été optimisées. Le revêtement choisi est l'enrobé, afin de faciliter l'entretien de l'ouvrage, de réduire l'impact carbone du revêtement (impact inférieur au sable stabilisé usuellement utilisé) et de mieux répondre aux usagers en recherchant le revêtement le plus roulant et propre possible.



Profitant de la fermeture à la circulation de la RD 53, le Département a choisi de conduire une opération plus globale intégrant la réfection de l'étanchéité du pont routier à proximité, le renouvellement des gardes corps de cet ouvrage qui était nécessaire, ainsi que la reprise de la couche de surface de la RD 53.



Le coût de l'opération se compose des montants suivants :

- 375 000 € pour la réalisation de l'ouvrage
- 80 000 € au titre du renouvellement de la réfection de l'étanchéité du pont routier sur la Vire
- 102 000 € au titre du renouvellement des couches de surface de la RD 53

Le projet est lauréat d'une subvention de 332 500 € dans le cadre du 6<sup>e</sup> appel à projet Fonds de Mobilités Actives lancé par l'Etat.

→ Le plan vélo regroupe l'ensemble des actions des politiques départementales concourant à l'accroissement de la pratique de la part modale du vélo dans les déplacements, tous usages confondus, touristiques, quotidiens, de loisirs et sportifs.

→ Sur le volet infrastructures, la Manche ambitionne d'aménager un réseau cyclable d'intérêt départemental, constitué d'un itinéraire continu valorisant la frange littorale, de la passerelle du Couesnon à la baie des Veys et deux transversales (Saint-Lô — Coutances et Pont-Farcy — Villedieu — Avranches).